

Ministère interrogé : CUL - Ministère de la culture et de la communication

Question n° 39-03904 : du :date non fixée

Mme Annick Girardin attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la nécessité de préserver le patrimoine historique maritime de Saint-Pierre-et-Miquelon. La plus ancienne colonie française parmi les territoires d'outre-mer, Saint-Pierre-et-Miquelon a toujours vécu de la mer : en témoigne, parmi tant d'autres éléments, la devise de la collectivité, "A mare labor". Or, depuis la fin de la grande pêche, les vestiges de cette aventure humaine n'ont pas reçu le soutien nécessaire à leur préservation pour les générations futures. Aujourd'hui, les derniers navires et bâtiments qui témoignent encore de ce passé sont menacés de disparition. Aussi, Mme Girardin demande à Mme le Ministre quelles mesures le Gouvernement compte prendre afin de préserver ce patrimoine historique maritime irremplaçable.